



# **MEMOIRE DE STRATEGIE**

**7<sup>ème</sup> promotion**

**L.C.L. ERCEANU VASILE ROUMANIE**

**DIVISION D GROUPE D.3**

**LA LUTTE CONTRE LA DROGUE : LA**  
**STRATEGIE DU BIEN CONTRE LE MAL**

## FICHE DE PRESENTATION

1. MEMOIRE DE STRATEGIE : LA LUTE CONTRE LA DROGUE , LA STRATEGIE DU BIEN CONTRE LE MAL.

2. LCL. ERCEANU VASILE ROUMANIE

3. Date-15.06.2000.

4. DIVISION-D (D.3).

5. Mémoire de stratégie.

6. Il s'agit de tenter de saisir les éléments d'un phénomène mondial comme la drogue dans leurs interactions à tous les niveaux : du producteur individuel aux grandes puissances en passant par les groupes ethniques, les forces politiques ou militaires, les nations, les Etats, et leurs différentes composantes, les institutions internationales et les organisations criminelles. Tous sachent que agissent en fonction de stratégies propres qui se renforcent ou se combattent, mais s'interpénètrent toujours davantage.

Tous se déploient sur des territoires de taille ou de nature différente mais ne cessent de se superposer et de se déplacer mutuellement, pour aboutir à une dynamique dont la montée en puissance est aujourd'hui incontestable.

7. Mots clefs :Les forces politiques, militaires, les nations, les Etats, les institutions internationales, les organisations criminelles l'argent sale.

# **SOMMAIRE**

## **INTRODUCTION**

La drogue, un phénomène mondial

## **1 DONNEES HISTORIQUES**

- 1.1 La culture et l'exploitation des plantes.
- 1.2 La consommation de la drogue.
- 1.3 Diversification de la drogue.

## **2.LA MONDIALISATION DE L'ECONOMIE DE LA DROGUE**

- 2.1 Un outil de financement des guérillas.
- 2.2 Des cultures sans frontières.
- 2.3 Les filières.
- 2.4 L'interpénétration des réseaux.

## **3. L'EUROPE, DEUXIEME MARCHE MONDIALE DES STUPEFIANTS**

- 3.1 Espaces européens.
- 3.2 Géographie des approvisionnements en Europe.
- 3.3 Le potentiel de l'Est et les drogues de synthèse.
- 3.4 La Russie entre drogue et criminalité organisée.

## **4. LA STRATEGIE DE LUTTE CONTRE LA DROGUE**

- 4.1 La coopération internationale en 1998.
- 4.2 Mieux connaître l'adversaire.
- 4.3 Le débat sur le statut des drogues.
- 4.4 Améliorer l'efficacité de l'action.

## **CONCLUSION**

BIBLIOGRAPHIE

ANNEXES

# INTRODUCTION

Au-delà du postulat hasardeux selon lequel les bouleversements stratégiques nés de la chute du mur de Berlin et de l'effondrement de l'empire soviétique sont à l'origine de l'absence de danger, certains observateurs analysent le monde d'aujourd'hui en mettant en exergue l'émergence de nouvelles menaces certes non directement militaires, mais tout aussi dangereuses pour nos sociétés.

Profitant aussi bien des filières traditionnelles que des nouvelles opportunités, s'appuyant sur la faiblesse de certains Etats face à ce phénomène et surtout s'adaptant avec une efficacité et une réactivité extraordinaire aux conditions stratégiques instantanées et à la mondialisation des échanges, le ou plutôt les trafics des drogues font malheureusement preuve d'un dynamisme inquiétant. Ce phénomène n'est pas nouveau, nous le verrons dans un bref historique du trafic de stupéfiants, mais il prend en cette fin de siècle une ampleur particulière.

L'analyse de ce qu'il faut bien appeler une véritable industrie montrera que ce phénomène ne peut plus aujourd'hui se réduire à un grave problème de santé publique qui pourrait être traité en interne par les Etats qui en sont victimes. Les limites entre les aspects purement commerciaux et ceux, plus sournois dans leurs implications, qui mettent en cause la politique intérieure des pays concernés sont de plus en plus floues.

Il est d'ailleurs frappant de constater que cette activité illicite non seulement s'accommode mais surtout profite des troubles, conflits et insurrections qui parsèment la planète et donc l'Europe.

L'organisation de l'acheminement des drogues des pays producteurs vers les pays consommateurs met en évidence le caractère véritablement planétaire du phénomène. A cette échelle, seules des relations entre Etats peuvent permettre de lutter contre ce trafic. C'est en cela que ce marché représente un réel enjeu stratégique car les intérêts sont énormes. Ils seraient excessivement ambitieux de vouloir détailler ici l'ensemble des filières mais quelques exemples permettront d'illustrer l'ampleur du système et les difficultés rencontrées dans la lutte pour le démantèlement de ces trafics.

La faiblesse de ces nouvelles filières et la mafia russe se sont parfaitement adapté : utilisation des états baltes, par exemple pour distribuer ensuite la drogue vers la Grande-Bretagne ou l'Allemagne.

Le choix délibéré de concentrer cette étude sur les publications et études faites sur la géopolitique des drogues montrent bien une mondialisation du phénomène. Toutefois c'est bien elle qui est l'un des deux débouchés commerciaux les plus importants (avec les Etats-Unis ) des grands trafics de stupéfiants. De plus, c'est cette Europe en pleine effervescence et restructuration qui concentre les circuits de production et de distribution les plus novateurs, qui témoigne de contradictions importantes entre ses possibilités techniques de lutte contre ce phénomène et l'arsenal, notamment législatif, qu'elle met en œuvre.

Cependant, il est nécessaire d'effectuer en préambule les indispensables données historiques et techniques sur les drogues, leurs origines et leurs consommations, et d'établir le lien entre drogue et conflits en général. Suivant ensuite l'étude du deuxième marché mondial que constitue l'Europe, et enfin la stratégie de la lutte contre la drogue, d'après les données disponibles les plus récentes.

# I. DONNEES HISTORIQUES

## 1.1 La culture et l'exploitation des plantes.

Les trois plantes dont proviennent les drogues les plus consommées dans le monde (cannabis, le pavot et le cocaïer) ont des origines qui remontent au néolithique, montrant que l'histoire des drogues se confond avec celle des premières civilisations. Plus que la recherche du plaisir ou les soins médicaux, il semble bien que ce soit surtout la recherche de contacts avec le "Sacre" qui a été à l'origine de leur expansion originelle. Associée initialement à des effets relevant de la magie, la consommation des plantes aux propriétés hallucinogènes avait le plus souvent comme objectif de permettre aux hommes de trouver le courage d'affronter le monde les entourant ou au contraire de parvenir à s'y soustraire. On voit d'ailleurs dans l'Iliade, Morphée procurer aux guerriers un agréable sommeil en les touchant avec la tige d'un pavot.

C'est ainsi que *le cannabis*, devenu indispensable à la caste des brahmanes pour la pratique de la méditation est utilisé par les Bouddhistes. Les missionnaires de cette nouvelle religion sont à l'origine, au II<sup>e</sup> siècles après. J-C, de la diffusion de cette drogue en Indonésie, et bien plus tard au Japon. Par la suite, le monde musulman, malgré les réticences des religieux envers la drogue, contribuera à l'expansion du commerce de la plante. Le cannabis sera même au cœur des échanges entre les Occidentaux et le peuple Bantou d'Afrique noire. A partir du XVII<sup>e</sup> siècle, les puissances coloniales assurent la diffusion du chanvre indien en Amérique par l'intermédiaire des esclaves d'Afrique puis des Coolies du Bengale à la moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

La diffusion de *l'opium* semble prendre ses origines en Grèce antique qui l'aurait introduit en Egypte vers 1500 av.J.-C., puis en Asie Centrale et en Inde avant l'ère chrétienne. Par la suite, les commerçants arabes vont étendre cette diffusion aux Indes, au Sud Est asiatique et à la Chine. Profitant des nouvelles routes découvertes aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, le négoce occidental de l'opium se réorganise à partir de l'Inde. Ce pays devient alors la plaque tournante des ambitions des grandes puissances coloniales de cette époque : Portugal, Hollande, France et finalement Grande-Bretagne. Les Anglais utiliseront un trafic devenu très lucratif pour financer la tête de pont de leur empire colonial : l'Inde. Enfin au XIX<sup>e</sup> siècle, l'explosion des importations de cette drogue par les Anglais vers la Chine sera à l'origine des guerres de l'opium

La feuille *de coca*, tout aussi ancienne que le pavot ou le cannabis, puisque son usage remonterait à 3000 ans av. J.-C. n'a pas vu, jusqu'à une date récente, sa culture s'étendre hors des pays andins. Elle n'en a pas moins eu des fonctions sociales et rituelles importantes. Après avoir été un facteur déterminant des échanges entre les différentes régions andines, elle a pris une importance vitale dès

l'avènement des dynasties Incas. Utilisée comme tribut, la feuille de coca est une source de revenus et un moyen de contrôle des communautés par les nobles et les religieux Incas. Avec l'arrivée des colons espagnols, elle change de maître, mais pas d'utilisation.

L'importance économique de cette plante n'échappe pas aux Espagnols qui en font l'enjeu d'un énorme marché. Lors des premières grandes rébellions indiennes à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle puis des guerres d'indépendance, la feuille de coca jouera pleinement son rôle dans le financement des conflits.

Les *drogues de synthèse* viendront dès le début du XX<sup>e</sup> siècle compléter ce tableau déjà inquiétant, transposant de l'industrie pharmaceutique aux rues des pays émergents, le savoir-faire des chimistes qui procurent le rêve là où il est peu accessible, et ce à des prix qui en font les "produits d'avenir". Nous citerons alors John ABBOT, chef du National Criminal Service (NCIS) qui déclarait en 1997 que " les drogues de synthèse " seront le cauchemar de l'an 2000.

## **1.2. La consommation de la drogue**

### **1.2.1. Le cannabis, une plante universelle**

Le chanvre indien est sans doute la drogue naturelle la plus répandue sur la planète. Elle est actuellement cultivée dans près de 120 Etats. Deux types de dérivés font l'objet d'un trafic international : l'*herbe de cannabis* ou *marijuana* la *résine de cannabis* ou *haschisch*.. L'*huile de cannabis*, essentiellement produite en Jamaïque et au Moyen Orient, ne joue dans le trafic qu'un rôle marginal.

#### **La marijuana**

Les Etats-Unis représentent aujourd'hui le premier marché mondial de consommation des dérivés du cannabis : en 1993, 7,4 millions d'Américains reconnaissent en avoir fumé une fois dans l'année, plus de 5 millions au moins une fois par semaine, et près de 3 millions tous les jours. Ils ont consommé quasi exclusivement de la marijuana.

La demande américaine est en partie couverte, de 30 % à 50 % selon les estimations, par la production locale, dont un hybride riche en principe actif (THC), en représente une part importante. La culture en appartement elle aussi, est en pleine expansion. Depuis 1992, les Etats-Unis disputent au Mexique, qui est aussi leur principal pourvoyeur, la place de premier producteur mondial de marijuana.

La marijuana importée en Europe provient essentiellement de Colombie, d'Inde et d'Afrique (Nigeria, Ghana, Côte d'Ivoire, Gambie, Afrique Australe). Sur ce dernier continent, les cultures prennent une ampleur inconnue jusqu'à ce jour, notamment en Afrique de l'Ouest, où la plante n'est apparue dans la plupart des pays

qu'après la Seconde Guerre mondiale. La nécessité de financer un certain nombre de conflits locaux ne semble pas y être étrangère.

Depuis le début des années 1990, les Pays-Bas satisfont environ 60 % de leur consommation d'herbe avec des variétés cultivées localement, essentiellement en appartement, par quelques 50 000 Néerlandais. Le développement des techniques agronomiques extrêmement sophistiquées a bénéficié de l'arrivée de cultivateurs américains fuyant la sévère répression organisée depuis 1982 par la DEA aux Etats-Unis, où plus de trente personnes purgent actuellement une peine de prison à vie pour avoir cultivé la plante à grande échelle, et où, depuis août 1994, la loi fédérale punit de la peine de mort la culture de plus de 60 000 plants. La production néerlandaise est estimée à 40 tonnes par an en 1994, ce qui la placerait, en valeur, selon le Centre de recherches de la police néerlandaise (CRI), au même rang que la production nationale de tomates. Extrêmement puissante, car elle contient 27 % de THC en moyenne, est disponible en Allemagne. Cette activité lucrative est en voie de délocalisation vers les pays d'Europe centrale et orientale.

### Le haschisch

Sur le Vieux Continent, c'est encore la résine de cannabis qui domine le marché. Au moins 35 % du haschisch saisi dans le monde et 60 % de celui saisi en Europe en 1993 provenaient du Maroc, où quelque 70 000 hectares de cultures permettent une production potentielle de près de 2000 tonnes de résine par an.

Aucune statistique fiable n'existe pour le Pakistan et l'Afghanistan chacun de ces deux pays se situant vraisemblablement au même niveau que le Maroc. Le Liban a vu son rôle considérablement réduit depuis le début des années 1990 et l'éradication des cultures de la vallée de la Bekaa. L'essentiel de sa production est destiné au Moyen-Orient. Les Pays Bas, plaque tournante de la distribution des dérivés du cannabis en Europe, produisent du haschisch en reconditionnant des lots importés de diverses provenances.

Ce tableau subit des bouleversements par les conséquences de l'effondrement du bloc communiste. Avec une surface de chanvre, principalement à l'état sauvage, estimée à 1 million d'hectares, la Russie dispose d'un potentiel d'exportation de dérivés du cannabis quasi illimité, bien que pour l'instant sous exploité. Mais les produits de certains Etats de la CEI sont déjà présents sur le marché international : ceux du Kazakhstan et du Kirghizistan avec près de 150 000 hectares à eux deux, mais aussi de l'Ukraine avec quelque 8 000 hectares, de la Biélorussie, de la Géorgie et de l'Azerbaïdjan.

### 1.2.2 Cocaier et pavot : le monde partagé .

Le cocaier et le pavot sont à l'origine des deux drogues résultant du traitement chimique de matières végétales les plus répandus dans le monde. Sous leur forme naturelle de feuilles de coca, elles sont produites et utilisées depuis des millénaires.

Depuis la fin du XX<sup>e</sup> siècle, leurs dérivées, la cocaïne et l'héroïne, font l'objet d'une consommation de masse.

## Le cocaïer

Contrairement à celles de pavot qui se retrouvent sur tous les continents, les cultures de cocaïers restent encore le quasi-monopole de trois pays andins qui sont la Bolivie avec 45 000 hectares environ, le Pérou avec 10 000 à 50 000 hectares et la Colombie avec 50 000 à 80 000 hectares. Les productions détectées en Equateur, au Brésil, au Venezuela, au Panama ou en Guyane sont, jusqu'ici, marginales. La Bolivie et le Pérou produisent essentiellement une substance intermédiaire, la pâte base de cocaïne (PBC), dont la transformation finale en chlorhydrate est assurée en Colombie. Cependant, le laboratoire de chlorhydrate a tendance à se multiplier, non seulement en Bolivie et au Pérou, mais également en Argentine, au Chili, au Brésil ou au Panama.

Le plus grand marché est celui des Etats-Unis.

Les autorités américaines estiment qu'en 1995, 5 millions de citoyens âgés de plus de 12 ans avaient consommé de la cocaïne au moins une fois dans leur vie. Mais ils étaient 12,2 millions en 1985

Vient ensuite l'Europe de l'Ouest où des quantités de cocaïne de plus en plus importantes sont saisies chaque année. L'Europe de l'Ouest, où elle se répand parmi les nouvelles catégories d'hommes d'affaires et enfin le Sud-Est asiatique, où sa consommation s'étend très rapidement, en particulier à Hong Kong et au Japon. L'apparition de ces nouveaux marchés donne à penser que la production, non seulement ne se ralentira pas, mais que de nouvelles zones pourraient se développer là où des cultures expérimentales de cocaïers ont été menées ces dernières années, aux Philippines, en Afrique de l'Ouest (notamment au Nigeria) et en Géorgie.

## Le pavot

La première grande région de production est dénommée le *Croissant d'Or*, constitué entre Afghanistan, Pakistan et Iran.

En 1994, des enquêtes de terrain ont permis de vérifier que l'Afghanistan produisait entre 3 200 et 3 300 tonnes d'opium sur 800 000 hectares, et le Pakistan de 150 à 200 tonnes. La plus grande partie de cette production est presque intégralement transformée, d'abord en morphine, souvent en héroïne, en fonction de la disponibilité du principal précurseur de cette drogue, l'anhydride acétique (à raison de 10 kilos d'opium pour un kilo d'héroïne).

La plus grande partie des laboratoires se trouve dans les zones tribales du Pakistan, où 70 à 80 tonnes d'héroïne sont destinées chaque année à un marché local de 1,5 million de toxicomanes. Ces dernières années, les laboratoires ont eu tendance à se déplacer à l'est et au nord de l'Afghanistan. De là, l'opium, la morphine et l'héroïne sont exportées à travers les pays de la CEI, en association avec l'Iran et le Caucase. 70 à 75

% de l'héroïne consommée en Europe de l'Ouest par 500 000 à 700 000 héroïnomanes, sont ensuite acheminés par la route des Balkans.

La deuxième grande région de production est le Triangle d'Or. Avec 2 000 à 2 500 tonnes d'opium, la Birmanie est le seconde producteur mondial. 500 tonnes y sont traditionnellement fumées par les membres des minorités tribales et la plus grande partie du reste est transformée en héroïne. Le Laos, avec 150 tonnes, et la Thaïlande, avec une trentaine de tonnes, ne sont pas d'importants producteurs, mais un marché se développent au Viêt-nam, et peut-être au Cambodge. Des productions encore peu significatives sur le Yunnan chinois, avec 200 tonnes selon certaines estimations, pourrait redevenir dans le futur, un important producteur. En 1994, 70% de l'héroïne du Triangle d'Or sont destinés au nord-Américains.

D'autres zones de production, où l'on connaissait l'utilisation traditionnelle de l'opium médicinale, culinaire, festive, etc. se développent très rapidement, en particulier en Asie Centrale (Kazakhstan, Ouzbékistan, Tadjikistan, Kirghizistan) et en Ukraine. Dans chacun de ces pays, les superficies sont passées de quelques centaines d'hectares, au début des années 1990, à plusieurs milliers cinq ans plus tard. Une partie de la récolte est constituée de paille de pavot avec laquelle on fabrique une héroïne artisanale.

Il faut enfin signaler des productions licites destinées à l'industrie pharmaceutique dans des pays comme la Turquie et l'Inde. En Inde, de 100 à 300 tonnes d'opium pourraient être détournées chaque année.

Jusqu'au début des années 1990, seul le Mexique était producteur d'opiacés en Amérique Latine. Sa production n'a jamais dépassé 100 tonnes d'opium. Depuis 1990, les trafiquants colombiens, cherchant à diversifier leurs activités, se sont lancés sur une large échelle dans la production d'opiacés de 20 000 à 30 000 hectares en 1994, et se livrent à des cultures expérimentales en Equateur, au Venezuela et au Pérou. La production latino-américaine est essentiellement destinée aux Etats-Unis.

### **1.3 La diversification de la drogue.**

Des observations de l'année 1997, il ressort que les consommations de substances illicites augmentent sans cesse, mais de manière non uniforme. Les disparités se remarquent non seulement entre les pays, mais aussi à l'intérieur de ceux-ci. Alors que les réseaux de trafiquants tracent de nouvelles frontières politiques et économiques, de nouveaux "modèles" de consommation dessinent les contours de l'usage des drogues dans le monde du XXI<sup>e</sup> siècle.

En Europe et aux Etats-Unis, les indicateurs des consommations des drogues classiques (dérivés du cannabis, héroïne, cocaïne et crack) restent pour l'essentiel stables. L'augmentation de la consommation des drogues de synthèse (amphétamines et autres stimulants dont l'ecstasy opiacés de synthèse, anabolisants et dopants de tout genre) s'est largement confirmée et devient la préoccupation principale des autorités des pays occidentaux.

En Occident, la consommation de stimulants revêt un aspect essentiellement “récréatif ”, alors que dans le reste du monde, elle prend un aspect de toxicomanie de masse à vocation “utilitariste”.

La stagnation, voire la baisse de la consommation d’héroïne constatée dans certains pays européens, semble ne concerner que les marginaux qui la consomment par voie intraveineuse. Mais cette diminution de la consommation “traditionnelle” d’héroïne pourrait être compensée par le développement de nouveaux marchés caractérisées par la “dédramatisation” de la consommation et le poly-usage des stupéfiants. Il semble que le poly – usage concerne des milieux socialement intégrés, où la drogue est soit fumée, soit consommée. Cette catégorie de consommateurs intégrés échappe, en règle générale, à la sagacité des services publics et en conséquence, n’apparaît guère en statistiques. Ces usagers ont en revanche accès à des types pures qui permettent justement le développement des nouveaux modes de consommation.

Par ailleurs, les pays du Sud (“pays émergents ” compris) connaissent une augmentation significative de la toxicomanie.

En Asie, on assiste à une percée des produits stimulants. Ils pénètrent des marchés traditionnellement structurés autour de l’héroïne ou bien rencontrent auprès des jeunes, un succès fulgurant dans d’autres pays déjà accoutumés aux drogues de synthèse.

En Afrique, l’héroïne est désormais répandue, surtout sur la côte Est, ainsi qu’en Afrique côtière de l’Ouest où elle côtoie le crack. Mais la caractéristique de ce continent semble être son ouverture à tous les types de consommation pour des prix abordables afin de répondre aux besoins de tous les acheteurs potentiels. Il est à noter une explosion du crack en Afrique du Sud avec quelques 150000 consommateurs réguliers.

L’Amérique Latine n’est pas à l’écart de ce poly – usage, et on notera notamment le développement toujours plus préoccupant de l’usage du crack aux Antilles, notamment dans les possessions françaises.

## **II. LA MONDIALISATION DE L'ECONOMIE DE LA DROGUE**

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, le commerce de la drogue connaissait déjà une dimension intercontinentale considérable, mais selon des routes et des filières encore nettement déterminées et “gérables” par des outils policiers, en terme de répression et de coopération policière internationale classique. Mais ce qui demeurait encore une activité commerciale illicite classique au moment de la décolonisation va se transformer en seulement quelques années avec la fin de la bipolarisation, en une véritable économie à l'échelle planétaire.

### **2.1. Un outil de financement des guérillas**

La guerre froide est, à ses débuts, tombée à point nommé pour les nouveaux Etats issus de la décolonisation. Désargentés, ils sont confrontés à des besoins énormes tant pour assurer leur développement que pour rapprocher un temps soit peu le niveau de vie de leurs élites de celles de leurs anciennes métropoles. Ainsi ont-il été nombreux à solliciter l'un ou l'autre des blocs afin de financer notamment leur outil de défense : la rivalité Est-Ouest est ainsi devenue pour quelques années ce que certains qualifieront de “pétrole de pauvre”.

Au même titre que les partis au pouvoir, et selon la même logique, les mouvements d'opposition souvent armée parviennent à obtenir des facilités financières, qui leur permettent d'entretenir des mouvements des guérillas.

On doit ici constater malheureusement qu'à défaut de pouvoir toujours assumer ce type de soutien financier direct, certaines organisations ont pu recourir dès lors à une solution détournée : faciliter le trafic de drogue pratiqué par certains “seigneurs de la guerre”. C'est ainsi que, par exemple, militaires français dès 1951 et employés de la CIA à compter de 1945 vont encourager et apporter successivement leur soutien logistique au trafic d'opium et d'héroïne destinée au financement de maquis Méos, qui s'opposent au Viet-Minh dans le Nord du Laos.

Mais c'est l'effondrement de l'empire soviétique qui donne le coup d'envoi de cette mondialisation de l'économie de la drogue. En effet, privées de la manne financière consacrée par les deux blocs au soutien de telle ou telle faction armée, celles-ci vont devoir très rapidement se retourner vers une autre source de financement, souvent sous peine de disparition. C'est ainsi que se développe la culture du cannabis en Afrique de l'Ouest et son trafic dans la région du Caucase. De même se renforcent les mouvements révolutionnaires d'Amérique Latine, concourant largement à l'extension des zones de plantations de la coca. Parallèlement la culture du pavot explose en Afghanistan et dans le croissant d'or en général : ce dernier fournit désormais 90 % de l'héroïne consommée en

France, héroïne brune qui s'est substituée à l'héroïne blanche en provenance du triangle d'or.

On voit que, le nerf de la guerre, la drogue en devient petite à petit un enjeu. C'est vrai pour les états producteurs dont, parfois l'économie repose en partie sur cette activité comme pour les pays consommateurs qui cherchent normalement à s'opposer. Mais la problématique est parfois plus complexe comme en témoigne la politique des Etats-Unis, premier consommateur, qui fait de la lutte contre la drogue une priorité nationale mais qui n'hésite pas, à l'inverse, à être complaisante lorsque cela sert ses intérêts stratégiques.

## 2.2. Des cultures sans frontières

On voit ainsi évoluer considérablement la quantité de plantes psycho - actives cultivées dans des régions où elles étaient déjà présentes. Mais l'évolution n'est pas seulement quantitative.

En effet, avec le développement des moyens de transport et du commerce intercontinental d'une part, l'amélioration des techniques de culture et la sélection des plantes d'autre part, la carte des lieux de production connaît un véritable bouleversement.

Ce phénomène apparaît tout particulièrement sensible pour ce qui concerne le pavot. En effet, le marché de la cocaïne aux Etats-Unis ayant atteint son niveau de saturation, les trafiquants latino - américains ont désormais pour objectif de développer le marché de l'héroïne, d'autant plus lucratif que cette drogue provoque rapidement une dépendance physique propre à fidéliser la clientèle. Les surfaces cultivées en pavot notamment en Colombie et au Pérou, encore expérimentales il y a trois ou quatre ans, sont désormais conséquentes et permettent dès à présent la production annuelle de plusieurs dizaines de tonnes d'héroïne. On constate en outre le développement de ce type de culture dans le sud - est de la Chine et des expérimentations déjà "anciennes " qui n'augurent rien de bon en Afrique de l'Ouest, notamment au Nigeria et au Bénin.

Mais le pavot n'est pas la seule plante concernée. Ainsi, des essais de coca seraient en cours depuis plusieurs années au Nigeria alors que la culture du cannabis, dont le trafic génère plus de 50% des profits de l'ensemble des trafics de drogue, se développe sur tous les continents. Elle explose littéralement en Amérique Latine et en Afrique de l'Ouest mais connaissant aussi, sous serre, un succès remarquable aux Pays – Bas. Dans ce dernier pays, les serristes, concurrencés par la fleur coupée importée d'Afrique par avion, éprouvent des difficultés à rembourser leurs investissements et ont, pour certains, accepté de cultiver le cannabis au profit de trafiquants néerlandais, qui alimentent notamment les "coffee – shop".

## 2.3 Les filières

La quantité grandissante de drogue produite doit alors être acheminée jusqu'aux consommateurs, généralement dans les pays occidentaux mais aussi de plus en plus vers le tiers monde, qui n'échappe plus à ce fléau. Les filières classiques de l'après guerre n'y suffisent plus. De plus, les services répressifs occidentaux ont développé face à ces premières filières des outils et des techniques relativement efficaces. La combinaison de la saturation des filières classiques et de la dynamique nouvelle des populations a créé les conditions propres à l'apparition de filières à base ethnique.

En effet, l'Occident a absorbé de multiples vagues d'immigrants arrivés dans des conditions très diverses en provenance de pays producteurs ou de transit de la drogue. Citons de façon non exhaustive les Asiatiques fuyant la répression communiste, les réfugiés politiques ou économiques en provenance du continent africain, voire plus récemment d'Europe de l'Est, les Kurdes fuyant la répression, qu'elle soit irakienne ou turque, etc. Ils ont tous plusieurs points communs : de fortes attaches dans leur pays d'origine, une implantation dans des communautés difficilement pénétrables par les services policiers, une langue étrangère peu connue voire un dialecte rare, un niveau de vie relativement faible voire précaire, souvent de la famille restée au pays et qui a besoin d'argent, etc.

Lorsqu'elles sont souvent confrontées à des difficultés financières liées à leur intégration imparfaite ou bien qu'elles soient sollicitées par des mouvements armés clandestins très actifs dans leur région d'origine, ces populations vont constituer avec leur famille restée au pays un formidable réseau propice à tous les trafics.

Ces filières sont souvent plus ou moins "intégrées", depuis la production jusqu'à la consommation. Cependant, les plus anciennes et donc les plus expérimentées comme les filières turques, sous traitent depuis quelques années la phase la plus délicate : le transit, et donc le franchissement des frontières.

## 2.4. L'interpénétration des réseaux

La mondialisation de l'économie de la drogue bouscule parfois cette logique "tribale" simplificatrice qui fait qu'à un pays producteur. Les réseaux développent aujourd'hui des connexions de plus en plus complexes pour diverses raisons.

Comme nous l'avons déjà évoqué, la recherche du profit conduit parfois à la diversification des cultures de plants psychotropes dans une même région. Cette situation conduit désormais un même réseau à commercialiser plusieurs drogues. Parfois, comme entre l'Amérique Latine et l'Europe, les mêmes moyens de transport vont être utilisés pour passer la cocaïne et l'herbe de cannabis voire, pour tester sa qualité auprès des consommateurs européens, l'héroïne sud – américaine.

De véritables carrefours des drogues peuvent aussi apparaître, comme au Nigeria, initialement simple tremplin de la drogue vers l'Europe : l'héroïne asiatique y est

parfois échangée contre de la cocaïne américaine, ce troc permettant à chacun de diversifier son activité, de limiter les besoins de trésorerie et les mouvements d'argent et de ne pas "repartir à vide" vers son pays d'origine. En outre, des synergies et des complicités se développent parfois entre organisations criminelles comme elles se développent entre réseaux terroristes. On a ainsi beaucoup parlé, voilà trois à quatre ans, du développement des connexions entre mafias russes et italiennes.

Ainsi, la géopolitique de la drogue apparaît considérablement transformée, en particulier au cours de la dernière décennie, prenant une ampleur mondiale propre à déstabiliser des régions entières et à laisser largement impuissante la communauté internationale. Mais l'évolution du phénomène ne s'arrête pas à ces premiers constats. En effet, au-delà de l'effet amplificateur formidable apporté par les bouleversements politiques et économiques récents, de nouvelles tendances lourdes apparues au cours des cinq dernières années viennent chambouler encore ce paysage complexe.

# **III. L'EUROPE, DEUXIEME MARCHÉ MONDIALE DES STUPEFIANTS**

## **3.1 Espaces européens**

En 1997, la scène des drogues en Europe semble s'ordonner autour des deux facettes d'une même tendance : poly – usage et poly – trafic. Le poly – usage fait désormais partie des habitudes du consommateur européen, même s'il existe des différences au niveau des produits et des modalités de consommation entre l'Europe occidentale et l'Europe orientale. Par exemple, en Russie, l'héroïne et la cocaïne font maintenant partie des substances largement consommées aux côtés des drogues "traditionnelles " souvent d'origine synthétique. La tentative se fait alors jour de faire du consommateur un bouc émissaire, alors que les grands trafics en provenance notamment d'Asie Centrale ne cessent de s'amplifier.

Au sein de l'Union Européenne, les politiques de prévention et de réduction des risques (concernant essentiellement l'héroïne et aussi le MDMA) ont pris péniblement le chemin de l'harmonisation en dépit des résistances politiques, mais aussi corporatistes de certains représentants des services répressifs au sein de plusieurs Etats membres. Ces pesanteurs entravent l'action des intervenants qui travaillent en liaison avec les autorités locales. La toxicomanie est aujourd'hui, dans tous les Etats membres, un problème auquel on essaie de donner des réponses d'ordre essentiellement local, souvent en raison de la carence des autorités centrales, et ce, quitte à tomber parfois dans le piège de la "gadgétisation", constitué par la recherche de solutions alternatives mises en œuvre par des personnels certes de bonne volonté, mais qui souvent manquent de professionnalisme. Pourtant la lutte contre les drogues constitue une des priorités de l'Union européenne, aussi bien dans le traité de Maastricht que dans celui d'Amsterdam, ce qui devrait impliquer prioritairement une réponse des appareils des Etats membres.

Le poly-usage et la disparité des politiques européennes de répression sont à l'origine des nouvelles modalités du trafic. Les grandes organisations criminelles liées au trafic des drogues semblent de plus en plus considérer, eux aussi, l'ensemble de l'espace européen comme un marché unique. Elles utilisent des pays sanctuaires (Espagne, Pays-Bas, Royaume-Uni, Russie, Slovaquie etc.) à partir desquels elles écoulent une gamme de produits de plus en plus diversifiée. La distribution en demi-gros et au détail a pris en charge de plus en plus par de petites structures semi-professionnelles issues des réseaux transnationaux de narcotouristes qui se sont peu à peu spécialisés dans ce genre d'activité.

Parallèlement en Turquie, pays d'où partent les multiples voies de la "route des Balkans", devenue désormais multidrogues, l'espace albanophone (Albanie, Macédoine et Kosovo) semble jouer un rôle croissant de centre de redistribution pour l'ensemble de

l'Europe, en particulier pour l'espace germanophone. Les soubresauts armés des albanophones de toutes origines ont donc l'assurance de leur financement.

En Turquie même, l'importance du trafic et l'action des organisations mafieuses ont pris une telle ampleur que l'armée, traditionnel "garant des institutions républicaines" issues du khémalisme, a fini par définir la criminalité politique (Loups Gris, PKK) et les liens qu'elle a tissés avec les partis traditionnels, comme le plus grand péril pour la République.

### 3.2 Géographie des approvisionnements en Europe.

L'Europe occidentale peut être comparée, dans le trafic des drogues, à un échangeur d'autoroutes, qui doit accueillir les produits venus d'ailleurs par des voies multiples, pour les répartir entre les différents marchés du Continent ou les réexpédier vers d'autres régions du globe.

L'espace européen comporte trois accès :

**L'entrée Est**, utilisée par les gros producteurs, le Croissant d'Or et l'Asie Centrale, mais aussi, de plus en plus par les filières de la cocaïne et les producteurs de drogues synthétiques, de médicaments et de dérivés amphétaminiques, d'Asie et d'Europe centrale et orientale. L'effondrement brutal du bloc des pays de l'est a favorisé le commerce informel. Le trafic des drogues et des armes s'interpénètre aux marges de l'ancien empire soviétique, alimentés par les guerres en ex-Yougoslavie et les conflits dans le Caucase et en Asie centrale.

**L'entrée Ouest**, surtout utilisée par les producteurs de cocaïne d'Amérique latine.

**L'entrée Sud**, débouché du trafic sud – saharien, et surtout du haschisch marocain.

Ces flux croissent ceux qui sortent du continent où se développe une production des drogues de synthèse qui bénéficie d'une marché stable parmi les plus importants de la planète. De plus, l'Europe est l'un des plus gros producteurs et exportateurs de produits chimiques précurseurs indispensables à la fabrication des drogues.

Dans cet espace unique traversé de flux diversifiés s'esquissent des sous-ensembles, flous et sans frontières fixes, qui se recourent.

#### *L'espace Ouest – Atlantique*

Par la zone délimitée au sud par le Sénégal et les îles du Cap – Vert et au nord par Anvers, Rotterdam et Amsterdam, entrent et transitent la cocaïne, le haschisch et, dans une moindre mesure, l'héroïne. De là, partent la production européenne des drogues

de synthèse et les précurseurs chimiques détournés, dont l'Allemagne restait en 1995 le premier exportateur.

Les cartels colombiens introduisent la cocaïne par les côtes espagnoles de Galice et celles du nord du Portugal, sur un axe Vigo - Porto, ainsi que par les îles Canaries et l'Espagne. Les ports et les aéroports d'Afrique de l'Ouest sont un autre relais des envois venant d'Amérique de Sud. Enfin, la cocaïne transite par le détroit de Gibraltar à destination de l'Italie.

Depuis le Nord du Maroc, le haschisch entre directement en Méditerranée ou pénètre en Espagne par la côte. Dans cette zone qui est, depuis 1995, la première frontière sud-ouest de l'espace de Schengen et où la contrebande est une tradition, haschisch, cocaïne et herbe font l'objet de trocs se déroulant sur des bateaux de pêche marocains et des vedettes rapides espagnoles. Alger, Tunis, Benghazi, Alexandrie et Le Caire font partie, à des degrés divers, de cet espace occidental.

La guerre civile a fait perdre en Algérie son rôle dans les trafics maritimes et aériens. Mais un passage sud subsiste, via les routes transsahariennes, notamment au Nord du Hoggar, vers la Tunisie et la Libye, pays plus tournés vers la Méditerranée centrale et orientale. Du fait de les connections aériennes, Le Caire joue un rôle de plaque tournante du transit international de l'héroïne vers l'Europe et les Etats-Unis.

### *L'espace des trois mers*

Un deuxième espace relie la Méditerranée aux steppes de l'Asie centrale et au Croissant d'Or (Afghanistan, Pakistan). Il englobe trois mers : **la mer Caspienne, la mer Noire et la mer Méditerranée orientale**. Il pourrait même en intégrer deux autres à sa périphérie : la mer d'Oman et la mer Rouge, théâtre d'un trafic du haschisch et de l'héroïne.

Le Croissant d'Or, qui est la source d'opium la plus proche de l'Europe, alimente le marché européen principalement via **les routes des Balkans**, après que la drogue a été traitée par les laboratoires turcs. De nouvelles zones de transit se développent dans la région : la Roumanie, devenue depuis le contournement des régions en guerre de l'ex - Yougoslavie une porte d'entrée maritime des drogues, et en particulier le port de Constanza ; les ports du Caucase, tant sur la mer Caspienne que sur la mer Noire.

Plus ancienne, la zone reliant le Kurdistan iranien et turc et la Syrie se prolonge jusqu'à la vallée de la Bekaa au Liban, toujours sous contrôle syrien, et jusqu'à Beyrouth, via les villes syriennes d'Alep et de Lattaquié, port qui fait face à Chypre, chargée elle, du blanchiment.

### *L'espace centre – Europe et Baltique*

A travers les nouvelles routes ouvertes dans la C.E.I. **l'espace de l'Europe centrale s'articule autour de quatre nouveaux pôles :**

- Saint-Pétersbourg, point d'entrée tant pour les cartels colombiens que pour les investisseurs d'Europe de l'Ouest.

Son influence déborde surtout l'est de la Baltique ;

-les ports baltes, caractérisées par la communautés de la C.E.I., qui sont autant de refuges d'organisations criminelles et par des liens anciens, remontant à la Ligue hanséatique du Moyen Age, avec l'espace nord - européen.

-la Biélorussie et l'Ukraine, terres de productions traditionnelles du pavot et du cannabis, devenues axes de transit sous l'impulsion des filières caucasiennes ;

-la Pologne, à la fois marché de consommation, zone de production de dérivés amphétaminiques et porte d'entrée pour les drogues destinées aussi bien à son voisin allemand qu'à la C.E.I. .

L'influence des routes des Balkans est prépondérante dans le sud de cette zone, des Républiques tchèque et slovaque, en Bulgarie, la Serbie et la Slovénie, en passant par l'Autriche et la Hongrie.

### 3.3. Le potentiel de l'Est et les drogues de synthèse

Un autre phénomène marquant au milieu de la décennie est la confirmation de l'entrée en force des pays de l'ex - bloc soviétique sur un marché des drogues, amorcée depuis le début des années 1990, qui pourrait constituer un nouveau détonateur. La première cible de ces nouveaux producteurs est l'Europe de l'Ouest. Mais de nombreux indices suggèrent qu'elles s'intéressent à des marchés plus lointains comme l'Amérique du Nord, l'Afrique du Sud ou l'Australie.

Les organisations criminelles locales peuvent aussi bien choisir de développer les cultures de plantes à drogue, que de reconverter une industrie chimique à l'abandon dans la production massive de drogues de synthèse. Cette dernière solution est favorisée par plusieurs facteurs : les produits chimiques de base ne sont soumis à aucun contrôle sérieux ; les chimistes très qualifiés et sous – payés sont nombreux; les consommateurs de drogue de ces pays ont peu l'habitude des drogues naturelles (du moins dans les zones urbaines) et n'ont donc aucun à - priori contre leurs succédanés. Or, ces dernières années, les signes de la mise en place de productions à grande échelle à l'Est se sont multipliés.

Différentes affaires, survenues depuis 1992, ont prouvé que la Lettonie et la Hongrie sont les terres d'élection d'investisseurs, scandinaves et néerlandais notamment, qui financent la production d'ecstasy destinée à l'Union Européenne et celle de dérivés amphétaminiques sous forme de liquide injectable. Enfin, déjà en 1993, l'Organe International de Contrôle des Stupéfiants (OICS) s'inquiétant de l'existence en Bulgarie d'entreprise d'Etat fabriquant des phényléthylamines exportées sans autorisation sous la marque **Captagon** vers l'Afrique (Nigeria) et la péninsule arabique, la Turquie.

L'ex URSS est en passe de dépasser ces performances. L'Azerbaïdjan s'est spécialisé dans la production d'opiacés de synthèse (méthadone, normorphine, 3-méthylfentanyl) et de méthamphétamine à Guiandja et à Bakou. En ex-URSS, l'éphédrine synthétique est extraite de préparations pharmaceutiques et transformées en éphédrine (un dérivé amphétaminique connu aux Etats-Unis sous le nom de méthacathinone), produite en Russie, en Biélorussie, en Ukraine, dans les Etats baltes et au Kazakhstan. L'*ephedra vulgaris*, cultivée en Azerbaïdjan, pousse à l'état sauvage au Kirghizistan et au Kazakhstan, dans la région d'Almaty.

Les drogues synthétiques auront vraisemblablement le "mérite" douteux, au début du troisième millénaire, d'unifier les modes de consommation des drogues : d'une part entre les membres des classes favorisées et les laissés pour compte dans les pays riches ; d'autre part entre les pays développés et ceux du tiers monde. Comme en ce qui concerne les autres drogues, la seule différence résidera dans la qualité des produits. Mais il est probable aussi que cette toxicomanie de masse touchant des dizaines de millions d'individus ne fera que coexister avec la consommation "classique" des dérivés des plantes à drogue.

### 3.4. La Russie entre drogue et criminalité organisée

La Russie est le seul pays qui fasse l'objet d'un traitement individualisé dans cette étude, ce qui peut surprendre. Ce choix tient au caractère exceptionnel de ce pays "sérieux" à l'Union européenne dans la région, dans son acception la plus élargie. Aussi lorsque l'on considère l'Europe, y compris en matière de géopolitique des drogues, la Russie mérite au moins quelques lignes, ne serait-ce qu'en raison de son ex-empire et de son formidable potentiel.

La première législation antidrogue sera adoptée en URSS en 1924. Après la "guerre patriotique" contre les armées blanches, et durant la période dite de "stagnation", le problème est considéré comme résolu et les corps antidrogue du MVD (ministère de l'intérieur) sont dissous. Pour le Kremlin, "il n'y a plus de drogues en URSS", quitte à garder secrètes la statistique annuelle de consommation et les saisies qui portent sur des tonnes d'opium ou de paille de pavot.

La période de la glasnost fait réapparaître le problème et le "département antidrogue" du MVD renaît, avec plus de 1500 détectives répartis sur l'ensemble du territoire. Si jusque-là, la quasi-totalité des délits concernant les drogues était recensé en Extrême Orient, en Asie centrale, en Moldavie, en Ukraine et dans le Caucase, désormais, ce sont les grands centres urbains (Leningrad et Moscou) qui en concentrent la majorité. Les premières statistiques après la chute de l'Union soviétique en 1991, font état de 6500 arrestations de trafiquants et de 29 000 crimes liés aux produits stupéfiants. D'après le MVD, le chiffre d'affaires des activités liées aux drogues s'élèverait cette même année à 60 milliards de roubles.

La majorité des infractions sont imputées, non sans arrière-pensées, aux “têtes sombres”, c’est-à-dire les groupes ethniques caucasiens(Tchéchènes, Azéris, Abkhaze, Géorgiens et Arméniens). Mais les mafias russes, elles exportent leurs activités vers d’autres pays, voire d’autres continents, sont surtout dirigées par des hommes d’affaires qui n’ont rien de caucasien. La quasi-totalité des trafiquants de dimension internationale, arrêtée à Bruxelles, New York ou Tel Aviv sont originaires de Moscou, de Saint-Pétersbourg ou de Kiev.

Dans une étude d’opinion, publiée en 1996, à la question “qui gouverne la Russie”, la mafia l’emporte de loin sur les responsables politiques : l’insécurité va de pair avec le sentiment qu’aucune démarche n’aboutit vraiment si elle n’est pas épaulée par un représentant du milieu, tandis que toute entreprise qui doit faire appel à une protection, officielle ou occulte. Le blanchiment de l’argent de la drogue se fait sur grande échelle, servi par les mécanismes de privatisation et facilité par un système bancaire qui n’a, selon les dires de l’agence Tass, aucune possibilité de faire la différence entre argent sale et argent propre.

Le pouvoir de la mafia russe ou mieux des mafias russes, étant donné leur caractère diffus (elles seraient composées de plus de 3500 groupes dont près de 10% opèrent à l’étranger) s’est constitué très rapidement. Il semble bien être devenu une force majeure qui infiltre et pervertit toutes les structures de l’Etat. Le fait qu’un élément de la superstructure de l’Etat, des forces nationalistes, des filières internationales, et même des “Etats délinquants”, ce soit ainsi que le gouvernement russe définit la Tchétchénie par exemple, soient partie prenante de cette structure informelle, donne à cet ensemble une force probablement sans commune mesure avec les autres organisations criminelles du même type. Elles disposent de plus de relais financiers dans les paradis fiscaux, comme Chypre.

## **IV. LA STRATEGIE DE LUTTE CONTRE LA DROGUE**

Il serait simpliste de prétendre qu'aucune disposition n'a été prise pour lutter contre l'évolution mafieuse de cette économie souterraine. Des structures se sont développées et évoluent encore afin de répondre à cet enjeu.

### **4.1. La coopération internationale en 1998**

Face à cette criminalité organisée transnationale, la stratégie de lutte ne peut rester durablement élaborée et conduite à la seule échelle d'un Etat. Cela reviendrait à tenter de terrasser une hydre sans jamais pouvoir couper plus d'une tête à la fois.

Dès juillet 1994, les "grands" ont donc souligné lors du sommet du G8 l'urgence d'une lutte concertée contre le crime organisé international, le trafic de stupéfiants et les substances nucléaires.

Au - delà de cette déclaration de principe, les différents services répressifs poursuivent généralement leur action en ordre dispersé, encore que de nombreux mécanismes et de multiples organes de concertation ou de coordination internationale se développent en fonctionnant parfois efficacement.

#### ***De multiples structures internationales***

Il existe une multitude de structures internationales de coordination chargées, dans des domaines qui se recouvrent souvent, de la lutte contre la drogue. Au seul plan européen, il y a au moins cinq groupes : groupe de travail franco – néerlandais, groupe d’Hazeldong (avec la Belgique et le Pays Bas ), groupe Schengen “stupéfiants”, groupe “drogue et criminalité organisée” et groupe horizontal drogue”( devenu depuis peu “groupe de haut niveau ”) au sein de l’Union Européenne, groupe “Pompidou” du Conseil de l’Europe.

### La coopération bilatérale

Dans la pratique, la coopération bilatérale est la plus prisée par les services. La lutte contre le crime organisé nécessitant l’échange de renseignements à caractère opérationnel, réclame une grande confiance entre ses acteurs. La connaissance personnelle de sa fiabilité restent primordiales dans ce mode de travail. Mais cette coordination est très “gourmande” puisqu’elle nécessite de nombreux officiers de liaison à l’étranger.

### InterPol

L’organisation internationale de police (OIPC) “InterPol” constitue un outil intéressant pour la lutte contre la drogue. Mais s’agissant d’une structure mondiale et donc assez lourde, elle n’a pas la souplesse et la rapidité d’un échange bilatéral. Elle présente cependant quelques atouts. Rassemblant à posteriori une masse d’informations, le secrétariat général d’InterPol est en mesure d’effectuer des “points de situation” assez complets sur les plus grands trafics. En revanche, la multitude des petites affaires, qui constituent aujourd’hui une part essentielle de cette activité illicite, n’est pas portée à sa connaissance.

### EuroPol

A l’échelle régionale, l’unité drogue “EuroPol” (UDE) échappe pour partie à cette lourdeur. Bien que de création récente et n’ayant pas atteint sa forme juridique définitive, cette structure présente des avantages certains. Ainsi, elle est constituée pour partie d’officiers de liaison de l’ensemble des pays de l’Union, installés dans le même bâtiment et reliés par un réseau informatique sécurisé. Ils peuvent donc, à la demande de leur correspondant national, saisir sur-le-champ leurs homologues des autres pays pour solliciter toutes sortes d’informations et effectuer des recherches, y compris multilatérales. Ce système est particulièrement précieux pour les services qui, comme la gendarmerie française, ne disposent pas d’un réseau d’officiers de liaison. En outre, EuroPol rassemble les représentants des services douaniers et policiers à statuts civils et militaires, alors que deux organisations se développent en parallèle à l’échelle mondiale : l’organisation

mondiale des douanes (OMD) et InterPol. Enfin, tout comme cette dernière, l'UDE dispose d'une équipe d'analystes qui réalise des études sur les organisations criminelles agissant en Europe.

### *Un manque de coordination*

En fait, le manque de coordination qui substitue tient surtout à la multitude des narcotrafics. Chacun tente de limiter l'ampleur du phénomène à son niveau mais il est rare que les différents services puissent dégager le temps nécessaire à la concertation. Celle – ci est réalisée ponctuellement et dans l'urgence.

Ce manque de dialogue tient à la stratégie trop réactive des acteurs. Les services poursuivent les délinquants a posteriori, lorsque l'infraction est consommée, au lieu d'anticiper leurs actes et de les prendre à défaut au plutôt : l'action policière est essentiellement réactive alors qu'elle devrait être, selon un terme prisé par les anglo-saxons, beaucoup plus "proactive".

Pour remédier à cette situation, il conviendrait de renforcer la connaissance de l'adversaire mais aussi d'améliorer les outils de l'action contre les narcotrafiquants et les circuits de l'argent sale.

## 4.2.Mieux connaître l'adversaire

Bien connaître l'ennemi est l'un des principes incontournables de la stratégie. C'est le préalable à toute action efficace.

### *Les limites du renseignement humain*

Le renseignement humain reste un moyen privilégié de cette action. Pour renforcer son efficacité, un nouveau cadre juridique se généralise, notamment au niveau européen, visant à faciliter les opérations d'infiltration dans les réseaux criminels et donc le "travail sous couverture". Mais ce procédé est coûteux et dangereux pour les agents infiltrés. Il est plus simple, moins onéreux et moins risqué pour les personnels des services répressifs de recourir à des informateurs rémunérés.

Qu'il s'agisse de lutte contre la drogue ou de toute autre activité criminelle, ces méthodes posent en outre des problèmes déontologiques et pratiques. Un fonctionnaire peut-il, au nom de l'efficacité, participer directement à un trafic et jusqu'à quel point ? Jusqu'où peut-on laisser agir un trafiquant au prétexte qu'il fournit des informations sur la concurrence ? A la suite d'un scandale, une commission parlementaire néerlandaise a dénoncé les risques d'excès inhérents à ces pratiques et préconise le recours à d'autres procédés.

## *L'intérêt des moyens techniques d'observation et d'écoute*

Ces élus ont notamment proposé de faire appel à des moyens plus nombreux d'observation et d'écoute, y compris la pose de micros dans des lieux privés. Mais contrairement à ce qui vient de se faire en Allemagne, le dispositif législatif néerlandais n'a pas encore été modifié en vue de légaliser ces techniques, qui permettent pourtant de rassembler des preuves à moindres frais.

Cependant, ces méthodes de recueil du renseignement restent essentiellement réactives. Elles sont mises en oeuvre sur un adversaire préalablement identifié et pour lequel l'arsenal juridique permet de recourir à des procédés policiers extraordinaires.

## *Développer des systèmes experts.*

Une stratégie efficace doit passer par une démarche "proactive" de détection et d'identification préalable des organisations criminelles. Les Américains l'ont bien compris, qui consacrent des moyens humains et matériels à la NSA. Cet organisme surveille les réseaux de communication à l'échelle mondiale, et parvient à y déceler l'activité de nombreux types d'organisations clandestines.

L'emploi de systèmes expert a ainsi été préconisé dès 1995 dans le rapport d'un groupe de recherches et de réflexion du CHEAR. Ce document cite l'exemple de logiciel TIGA, qualifié de "moulinette à information". Il serait capable de détecter et de rapprocher des renseignements circulant sur Internet sous forme d'informations ouvertes comme dans les courriers électroniques. Développé au profit de la DGSE, ce type d'outil serait d'un grand intérêt dans la lutte contre le crime organisé.

## *Une méthodologie du traitement de l'information : l'analyse criminelle.*

Au-delà des outils, c'est la méthodologie du traitement des informations qu'il convient d'améliorer dans une optique "proactive". Cette démarche est adoptée par certains pays de culture anglo-saxonne, dans le cadre de ce qu'il est coutume d'appeler "l'analyse criminelle". Il s'agit de l'étude méthodique de toutes les informations pertinentes dans le but, soit d'orienter des investigations (analyse opérationnelle au profit des enquêteurs), soit de définir une politique de lutte contre un phénomène criminel (analyse stratégique à l'attention des échelons de décision).

Cette méthodologie présente de nombreux avantages. Elle contraint notamment les différents services enquêteurs à partager leurs informations. Elle permet surtout, à travers l'analyse stratégique, de déterminer de façon rationnelle une stratégie de lutte au

plus niveau, qui peut ensuite se décliner en priorités et en axes d'efforts au plan opérationnel.

Le développement de l'analyse criminelle, fruit d'une expérience développée et validée dans les services de renseignement militaire, est ainsi de nature à permettre de véritables stratégies policières.

### 4.3.Le débat sur le statut des drogues.

Enfin, la problématique de la lutte contre la drogue et les narcotico-âcres ne saurait faire l'économie du débat sur la dépénalisation ou plus exactement sur le statut l'égal des stupéfiants. La prohibition, qui vise en premier lieu la protection des populations, peut avoir des effets pervers. Elle conduit ainsi à "mettre au pilori" pour comportement déviant une majorité de consommateurs par ailleurs bien intégrés dans la société. Elle est également susceptible de marginaliser un peu plus les toxicomanes. Pourtant, le dispositif législatif apparaît relativement équilibré entre ordre public et santé publique.

#### La répression.

Le dispositif actuel réprime jusqu'à la consommation de produits stupéfiants, considérée comme un délit, mais prévoit des alternatives aux poursuites visant les soins, la réinsertion. Il s'agit d'une solution équilibrée entre les besoins de la dissuasion et des investigations policières d'une part, et de la prise en charge des toxicomanes et autres jeunes en difficulté d'insertion d'autre part.

Mais d'autres options sont défendues qui méritent toutes d'être considérées.

#### La légalisation.

La légalisation de la drogue, qui implique l'autorisation de sa production et de sa commercialisation, permettrait mieux de respecter la liberté de chacun à disposer de son corps et à prendre en charge sa santé. Elle faciliterait considérablement le travail des services médicaux et sociaux auprès des toxicomanes. Elle limiterait en outre l'ampleur des trafics et donc la puissance des organisations criminelles. Elle restreindrait enfin la capacité de nuire de mouvements de guérilla et améliorerait la situation intérieure ou diplomatique de certains pays producteurs.

Mais la légalisation aurait également de multiples inconvénients. Elle faciliterait l'accès aux produits stupéfiants : s'en suivrait une augmentation difficile à évaluer du nombre de consommateurs et par conséquent de toxicomanes, avec un risque non négligeable de saturation des dispositifs sanitaires et sociaux. Elle impliquerait l'organisation contrôlée de la distribution des produits, avec apparition inéluctable d'un commerce parallèle à destination des mineurs. Elle nécessiterait une multitude de réglementations particulières et de contrôles coûteux, notamment dans le monde du travail. Il est en outre probable que cette libéralisation ne serait pas étendue à tous les stupéfiants, ce qui aurait pour effet de déplacer les trafics et le prosélytisme qu'ils engendrent sur les produits les plus dangereux.

Enfin, il convient de rappeler que l'interdiction du commerce des stupéfiants est une mesure arrêtée au niveau de l'organisation des Nations Unis : un processus de légalisation ne peut donc être entrepris qu'à l'échelle mondiale, sauf à bafouer le droit international.

### *Les demi-mesures : dépénalisation ou déjudiciarisation*

Entre les deux extrêmes, un grand nombre de voix s'élèvent pour prôner la déjudiciarisation voire la dépénalisation de l'usage de toutes ou certaines drogues. Ces solutions médianes, expérimentées ici ou là, ont obtenu des résultats controversés. Ainsi, les Pays-Bas affirment, statistiques à l'appui, que la tolérance de la consommation de drogue n'a pas augmenté le nombre des consommateurs néerlandais. Il est étonnant de constater que l'afflux des stupéfiants en provenance de ce pays a provoqué dans le même temps l'explosion de la France de la consommation. En outre, des pays comme l'Espagne et la Suède sont revenus de telles expériences en raison de l'augmentation considérable du trafic et du prosélytisme engendrés par la libéralisation de la consommation.

## 4.4. Améliorer l'efficacité de l'action.

La mise en œuvre efficace de telles stratégies nécessite en aval des performants de moyens de lutte contre les narcotrafiquants.

### *Adapter les outils juridiques.*

Face à un adversaire en perpétuelle évolution, il est nécessaire d'adapter et de développer en permanence les outils juridiques. Outre la légalisation des modes de recueil du renseignement par infiltration ou par dispositifs techniques, d'autres dispositions législatives sont de nature à renforcer l'efficacité au plan opérationnel. La France a élaboré à son niveau le dispositif "tracfin", destiné à recevoir et à traiter les déclarations de soupçon des professionnels de la finance. Elle a également inversé, dans certaines circonstances, la charge de la preuve : toute personne liée à un trafiquant de drogue doit

désormais pouvoir justifier de la provenance des richesses qu'elle détient sous peine de confiscation.

### Renforcer la coopération judiciaire.

Mais bien des progrès restent à faire, notamment en matière de coopération judiciaire internationale. Si les services répressifs échangent de plus en plus efficacement des informations, les frontières et les différences de législations demeurent parmi les plus forts obstacles à la lutte contre la drogue et l'argent sale. La coopération judiciaire souffre de ses règles procédurales complexes, et doit encore emprunter les circuits diplomatiques, très consommateurs de délais.

Elle est en outre limitée dans certains domaines, notamment par la lourdeur des accords d'extraditions et la protection du secret bancaire. Cette situation est d'ailleurs dénoncée depuis un an par un groupe de magistrats européens, réuni à Lausanne à cet effet.

L'efficacité de la lutte contre la drogue et les narcotrafics progresse néanmoins, notamment grâce à l'amélioration de la coordination opérationnelle entre services policiers. Ainsi, sous l'impulsion du groupe "Schengen - Stupéfiants", les livraisons de drogue font de plus en plus fréquemment l'objet d'une surveillance transnationale. Par contacts bilatéraux entre le service répressif demandeur et des points de contact désignés dans les autres Etats, un transport illicite de drogue peut faire l'objet d'une filature à travers toute l'Europe. Chaque pays prend à sa charge la mission sur son propre territoire, les enquêteurs à l'origine de la demande étant autorisés à suivre l'ensemble de l'opération sous certaines conditions. Un manuel a été rédigé à cet effet par le groupe Schengen, qui détaille le cadre juridique et les modalités de l'opération pour chacun des pays membres.

L'unité drogue EuroPol va encore plus loin. Outre la réalisation d'un manuel étendu à l'ensemble des Etats de l'Union et à quelques pays voisins, l'UDE se propose désormais de jouer un véritable rôle de coordination. Une salle opérationnelle peut être activée à La Haye, d'où l'on peut suivre intégralement une opération de livraison surveillée. Au lieu de multiplier les contacts bilatéraux, un service européen peut désormais alerter EuroPol, qui se charge à son niveau de saisir l'ensemble des autorités concernées par la manœuvre. Puis, lorsque cette dernière débute, la salle d'opération est activée et armée par les officiers de liaison des pays concernés. Ce poste de coordination assure ainsi la liaison permanente des services qui se relayent sur le terrain d'un pays à l'autre.

Mais ce nouveau concept de coordination "supra - nationale" n'en est qu'à ses premiers balbutiements.

En fait, la multitude des organes de concertation et d'harmonisation des techniques au plan international pallie imparfaitement l'absence d'une véritable stratégie. Cette dernière aura encore beaucoup de mal à s'imposer, notamment du fait de la crainte des différents services de perdre une part de leur indépendance. Mais elle se heurtera

surtout aux intérêts parfois divergents des différents Etats, tant au plan diplomatique qu'au regard de l'argent de la drogue.

## CONCLUSION

Le développement du trafic des drogues s'appuie sur les contradictions stratégiques qui sont au cœur du fonctionnement de la communauté internationale et plus particulièrement des pays occidentaux. Diabolisant la drogue d'une côte, ils lui sacrifient leurs intérêts économiques et stratégiques.



On peut quand même constater, dans le cadre de l'espace Schengen, une volonté de durcissement des législations accompagné d'une mobilisation générale pour casser l'économie de l'argent sale. Mais les activités de coordination de la lutte inscrites dans la convention EuroPol n'ont pas encore atteint leurs objectifs et les Pays-Bas, dans ce domaine, ne sont pas exempts de tout reproche. Il faudra qu'une véritable volonté

communautaire soit affichée pour renforcer la lutte contre les entrées des stupéfiants aux frontières mêmes de l'Europe.



Mais la drogue a aussi sa propre dynamique.

Elle est devenue un phénomène mondial sans nationalité, sans frontière. Produit commercial, elle obéit à la loi de l'offre et de la demande à ceci près que les demandeurs sont relativement peu sensibles au prix d'achat en raison du phénomène d'accoutumance qui remet en cause la faculté de décider, comme dans un marché classique, de consommer ou de ne pas consommer.



Sa production, son acheminement et sa distribution s'appuient sur des réseaux illégaux, bien sûr, et qui suivent en général les lignes de fracture du monde : dynamisme par les troubles et conflits, la drogue exploite les faiblesses et défaillances de l'ennemi.



Initialement problème de santé publique intérieur à un pays, la drogue a des implications dans les relations économiques, politiques et à certains égards, stratégiques de tous les Etats. A ce titre, elle est encore pour long - temps, un véritable enjeu stratégique à l'échelle mondiale et seules une coopération toujours plus étroite et une volonté comme une de plus les pays permettant d'enrayer le phénomène.

## **BIBLIOGRAPHIE**

- *Alain Labrousse* et *Michel Koutouzis* : Géostratégie et Géopolitique des drogues, *Economica* – 1996

-Nouvelles drogues, nouvelles filières *Dossiers Spectacle du Monde* d'août 1996

- Les nouvelles routes des drogues Courrier International n°284 (du 11 au 17 avril 1996)
  
- **Daniel Sabbagh** : Politique américaine de lutte contre la drogue et l'Amérique latine.
  
- **Francis Caballero** : Droite de la drogue – Paris  
Groupe d'action financière (GAFI) : La lutte contre le blanchiment des capitaux, Paris ; 1990
  
- **Christian de Brie** : Drogue ; chronique d'une guerre perdue, **Le Monde Diplomatique, avril 1994**

Observatoire géopolitique des drogues (OGD) : Etat des drogues, drogue des Etats, Paris : Hachette, collection "Pluriel. Intervention", 1994.

Projet de convention relative à l'entraide judiciaire en matière pénale entre les Etats membres de l'Union européenne, document n°6845/98-JUSTPEN 34 d'avril 1998.

## Annexe 1

### *Pays et régions d'origine ( hors Union européenne) de la criminalité organisée active au sein de l'Union européenne.*

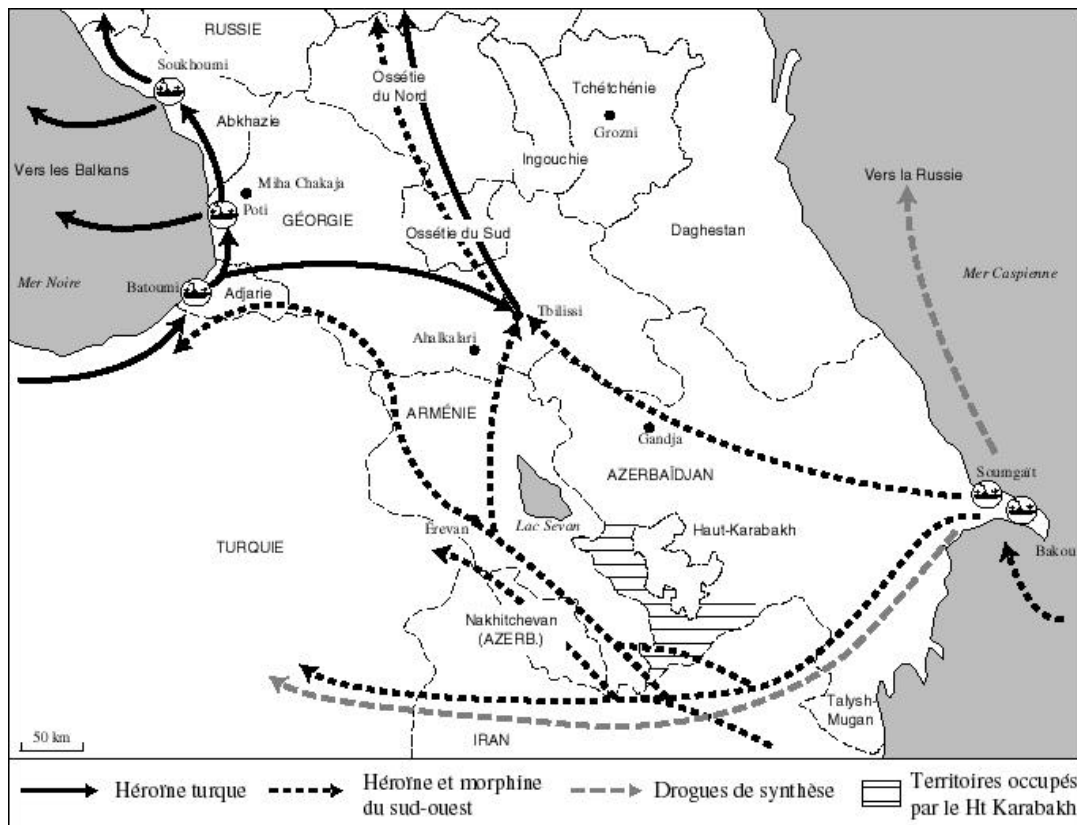
Ce tableau collationne les réponses faites à Europol par les services répressifs des Etats membres de l'Union européenne sur la criminalité organisée observée en 1997. Il ne doit être considéré que comme ayant une valeur indicative, et ne doit en aucun cas amener à jeter l'opprobre sur tel ou tel Etat dont pourrait être originaire une organisation criminelle. De même, il ne doit pas être tiré, à la lecture de ce tableau, de conclusion particulière sur la situation de la criminalité dans un des Etats membres de l'Union européenne.

Pays et régions d'origine	A u t r i c h e	B e l g i q u e	A l l e m a g n e	D a n e m a r k	F i n l a n d e	F r a n c e	G r é c e	I r l a n d e	I t a l i e	L u x e m b o u r g	P a y s B a s c o n n	P o r t u g a l	E s p a g n e	S u è d e	R o y a u m e U n i t i
Républiques de l'ex URSS	X	X	X	X	X	X	X		X	X	X			X	X
Turquie	X	X	X	X			X		X		X		X	X	X
Asie (y compris la Chine et autres)	X	X	X	X		X			X	X	X				X
Ex-Yougoslavie	X	X	X	X		X	X		X	X				X	
Afrique de l'Ouest		X	X	X		X			X	X	X	X			X
Chine		X	X			X			X	X	X				X
Albanie	X	X		X		X	X		X					X	
Amérique latine						X			X		X		X		X
Pologne	X		X	X		X								X	
Maroc	X	X									X		X		
Pakistan		X		X											X
Roumanie	X					X	X								
Bulgarie						X	X								
Hongrie	X					X									
Inde		X													X
Iran				X										X	
Vietnam			X	X											
République Tchèque	X					X									
Irak														X	

Slovaquie	X																		
Indes Orientales																			X

## Annexe 2

### Les routes des opiacés et des drogues de synthèse du Caucase



Carte 3 : les routes des opiacés et des drogues de synthèse du Caucase

